



UFR DROIT, ADMINISTRATION  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE  
& ADMINISTRATION PUBLIQUE

UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

LICENCE PROFESSIONNELLE

# MÉTIERS DU NOTARIAT





La Licence professionnelle Métiers du notariat est un diplôme destiné à former des Clercs de notaires, techniciens des études de notaires. Grâce aux enseignements délivrés, au stage effectué dans les études de notaires et au projet tutoré, les titulaires de la licence professionnelle acquièrent les connaissances nécessaires dans les disciplines juridiques fondamentales du notariat et ils sont aptes à accomplir les tâches confiées aux Clercs techniciens. L'enseignement pratique dispensé par des notaires, associé aux enseignements théoriques délivrés par des enseignants universitaires, leur assure la maîtrise globale des différents dossiers rencontrés dans la profession.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Sélection sur dossier de candidature et entretien de sélection.

**Niveau de recrutement :** Bac+2

- Licence Droit 2<sup>e</sup> année ou AES 2<sup>e</sup> année, DUT Carrières juridiques, BTS Notariat, BTS Professions immobilières
- Licence Économie Gestion, Lettres, Sciences humaines, selon la motivation du candidat
- Formation continue : BAC + 2 ou expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine juridique.

## LIEU DE FORMATION

Alençon · campus de Damigny

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES | 280H

- Droit des contrats :
  - vente immobilière
  - opérations sur fonds de commerce
  - baux ruraux, baux commerciaux et baux d'habitation
- Droit des sûretés
- Droit des sociétés
- Régimes matrimoniaux et libéralités
- Droit des successions
- Droit des biens
- Droit public notarial :
  - publicité foncière
  - fiscalité notariale
  - droit de l'urbanisme
  - déontologie et organisation de la profession
- Anglais juridique
- Négociation immobilière

## COMPÉTENCES ACQUISES

### PRATIQUE NOTARIALE | 45H

- Droit des contrats :
  - vente d'immeuble
  - opérations sur fonds de commerce
  - baux
- Régimes matrimoniaux et libéralités :
  - contrat de mariage
  - donation entre époux
  - donations entre vifs
- Droit des successions
  - déclaration de succession et attestation immobilière
  - liquidation - partage
  - dévolution de la succession
  - succession ab intestat et testamentaire
  - libéralités consenties

Grâce aux enseignements délivrés, au stage effectué dans les études de notaires et au projet tutoré, les titulaires de la licence professionnelle acquièrent les connaissances nécessaires dans les disciplines juridiques fondamentales du notariat et ils sont aptes à accomplir les tâches confiées aux clerks techniciens.

L'enseignement pratique dispensé par des notaires, associé aux enseignements théoriques délivrés par des enseignants universitaires, leur assure la maîtrise globale des différents dossiers rencontrés dans la profession. L'enseignement pratique de langue leur donne la capacité de recevoir et de renseigner la clientèle étrangère des études de notaires.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Il n'y a pas d'accès prévu  
au niveau supérieur.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La Licence professionnelle Métiers du notariat destine son titulaire à devenir collaborateur de notaire, plus précisément clerc technicien (niveau 1 ou 2) selon la convention collective nationale du notariat comme par exemple :

- assistant de rédaction
- clerc aux successions
- clerc aux actes courants

## RENSEIGNEMENTS

adresse Université de Caen Normandie  
UFR Droit, administration économique et sociale  
& administration publique  
pôle universitaire d'Alençon · 61250 Damigny

téléphone 02 33 80 29 51

formation [beatrice.leroy@unicaen.fr](mailto:beatrice.leroy@unicaen.fr)

scolarité [droit.alencon@unicaen.fr](mailto:droit.alencon@unicaen.fr)

formation continue  
[droit.imda@unicaen.fr](mailto:droit.imda@unicaen.fr)

  
Chambre interdépartementale  
des notaires de Basse-Normandie

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS  
SUR NOTRE SITE INTERNET

UNICAEN | OCT. 2018



Normandie Université

